

Forum professionnel

# ATELIER ANNUEL EUROGYPSUM

En attendant le XXVII<sup>e</sup> congrès d'Eurogypsum, qui se tiendra à Bruxelles du 12 au 14 juin, nous publions ici un compte rendu de son dernier atelier annuel. Parmi les thèmes abordés, citons les émissions de mercure, le sulfate dans l'eau potable, les déclarations environnementales pour les produits de construction et l'efficacité énergétique dans le bâtiment.



Figure 1 - Serge Azaïs, président d'Eurogypsum

Après avoir souhaité la bienvenue à la quarantaine de participants présents, M. Serge Azaïs, président d'Eurogypsum, a ouvert officiellement l'atelier et présenté son déroulé.

L'auditoire a dû être rassuré sur les bienfaits du CaSO<sub>4</sub> après avoir entendu les deux premiers exposés présentés par Dr Maurice Arnaud, vice-président et directeur du *Beverage Institute for Health and Wellness* (groupe Coca Cola). Dr M. Arnaud, spécialiste de biochimie-physiologie appliquée au domaine de la nutrition (aliments, boissons, etc.) a fait le point sur la biochimie des eaux minérales et déminéralisées et l'effet bénéfique de la présence de CaSO<sub>4</sub> sur le métabolisme de l'adulte et de l'enfant (évolution positive du capital osseux, meilleur mécanisme d'assimilation des ions magnésium et calcium, lutte contre la diarrhée, etc.).

Le CaSO<sub>4</sub> ne mériterait donc décidément pas la "mauvaise presse" qu'il a auprès des administrations et organismes de veille environnementale chargés du contrôle des sites d'enfouissement de déchets et des concentrations de CaSO<sub>4</sub> dans les nappes phréatiques présentes à proximité des carrières. À ce sujet, Eurogypsum déclare très clairement dans son livret *Waste policy: building a value for society*, que les lixiviats de CaSO<sub>4</sub> ne sont ni toxiques ni écotoxiques et qu'il n'y a pas de risque de voir du sulfite d'hydro-

gène (H<sub>2</sub>S) se former en déchetteries, sauf si les règles de l'art de l'enfouissement ne sont pas respectées (déchets biodégradables mélangés à des déchets à base de plâtre, par exemple).

Après une pause café bienvenue pour échanger points de vue, expériences et contacts professionnels, l'atelier a repris avec l'intervention de M. Antonio Paparella de la DG Entreprise et Industrie (section construction et équipements sous pression) sur la prise en compte du développement durable dans la construction à travers les innovations et les facteurs affectant la construction durable. Citons entre autres l'initiative *Lead Market* pour stimuler l'émergence de produits innovants et de services pour une construction durable, l'ambition étant d'établir les conditions de marché appropriées pour quelque produit, service ou technologie que ce soit. Si le concept est relativement nouveau, une majorité d'acteurs et d'intervenants du secteur s'entendent pour associer ce concept à l'amélioration des performances énergétiques et environnementales. Entre 40 et 50 % des matières premières extraites sont transformées en matériaux et produits de construction. Dans l'Union européenne, 35 % des gaz à effet de serre sont émis par les bâtiments du tertiaire et du résidentiel, qui consomment 40 % de l'énergie totale et représentent aussi 40 % de la quantité totale de déchets de construction et de démolition. Et cela sans compter les problèmes d'allergies, de qualité de l'air intérieur et les aspects sociaux et économiques qui viennent se greffer en sus... Il existe bien des modèles et méthodes d'évaluation, mais certaines années ne sont pas facilement quantifiables (impact sur la biodiversité, création de valeur à l'échelle locale). L'innovation peut se traduire de différentes façons au niveau des produits de construction et/ou des services fournis par la chaîne d'approvisionnement. Il

Figure 2 - Dr Maurice Arnaud, vice-président et directeur du Beverage Institute for Health and Wellness (groupe Coca-Cola)



convient de les faire évoluer (industrialisation de la construction, travail collaboratif, expertise du cycle de vie, nouveaux modèles de service), en fonction des facteurs affectant le développement du marché : réglementations du bâtiment, contraintes budgétaires, loi réglementant l'attribution des marchés publics, durabilité des bâtiments, activité économique de petits entrepreneurs implantés localement, besoins de formation et de qualification, etc.

Dans cette optique, la DG Entreprise a lancé l'initiative *Lead Market* sur la base d'un document COM (2006) 502 final "A broad-based innovation strategy for EU". L'objectif est d'accélérer le développement des marchés ayant un fort potentiel international, de mieux anticiper les changements réglementaires et légaux, d'utiliser les mécanismes politiques existants, de façon plus ciblée et cohérente, et de mettre en œuvre cette action concertée sur un petit nombre de marchés très prometteurs.

Ari Ilomäki, président du CEN/TC 350 du Comité européen de normalisation (CEN) a pris ensuite la parole pour faire le point sur l'évolution des déclarations environnementales pour les produits de construction. Le CEN/TC 350 est chargé d'introduire une méthode d'évaluation harmonisée volontaire basée sur l'approche du cycle de vie, qui ne tienne compte que des aspects de performance quantifiables. Cette méthode s'appuie aussi sur la réponse du CEN au mandat M/350 afin de déjouer les éventuelles barrières



Figure 3 - Antonio Paparella de la DG Entreprise et Industrie

